

RÉSOLUTION AG-8/15

Actualisation de la Stratégie institutionnelle 2010–2020

CONSIDÉRANT :

Que, aux termes de la résolution AG-7/10 en date du 21 juillet 2010, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé le « Rapport sur la neuvième augmentation générale des ressources de la Banque interaméricaine de développement » (ci-après appelé « BID-9 » ou « document BID-9 ») ;

Que le document BID-9 énonce la Stratégie institutionnelle actuelle de la Banque, en tant que document d'orientation stratégique fondamental de la Banque, et établit que, tous les quatre ans, l'Assemblée des gouverneurs examinera et évaluera l'exécution du BID-9 en procédant à des actualisations de la Stratégie institutionnelle ;

Que, aux termes de la résolution DE-10/15, le Conseil d'administration a convenu de soumettre à l'examen de l'Assemblée des gouverneurs le document AB-3008, intitulé « Actualisation de la Stratégie institutionnelle 2010–2020. Œuvrer en partenariat avec l'Amérique latine et les Caraïbes pour améliorer les vies » ainsi que le présent projet de résolution ;

L'Assemblée des gouverneurs

DÉCIDE :

1. D'approuver l'Actualisation de la Stratégie institutionnelle 2010–2020 énoncée dans le document AB-3008.

2. De demander à la Direction d'élaborer un Plan d'action assorti d'échéances et d'actions spécifiques pour la mise en œuvre de la Stratégie institutionnelle actualisée pour approbation par le Conseil d'administration d'ici le 30 septembre 2015.

Adoptée le 30 mars 2015